

***Annexe au calcul des taux d'investissement
pour les coupes partielles et de l'aide
supplémentaire à l'aménagement des forêts
feuillues et mixtes 2017-2018***

**BUREAU DE MISE
EN MARCHÉ DES BOIS**



**Direction des évaluations économiques
et financières**

Bureau de mise
en marché des bois
Québec 

Principaux changements au fichier de l'annexe au calcul des taux d'investissement pour les coupes partielles et de l'aide supplémentaire à l'aménagement des forêts feuillues et mixtes 2017-2018

❖ Prérequis : application Microsoft Excel

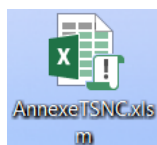
❖ Format de fichier .xlsm

Il s'agit d'un classeur similaire au format Excel habituel (.xlsx), mais qui supporte les macros. Une macro est une séquence de code VBA (VisualBasic) qui permet de générer certaines actions de façon automatique ou contextuelle.

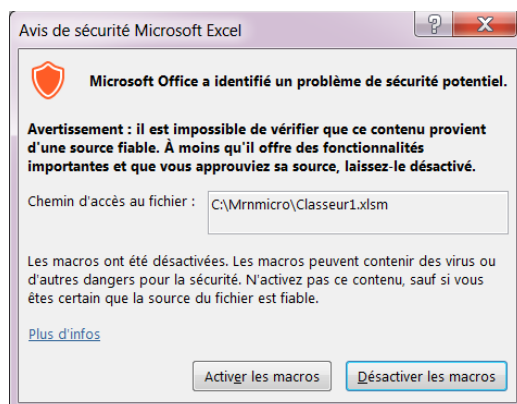
Le code VBA contenu dans ce fichier s'applique uniquement à ce dernier et a essentiellement pour objectif de permettre un affichage approprié selon les différentes formules utilisées pour le calcul des taux d'investissement pour les coupes partielles. **Ce code doit donc impérativement être autorisé par l'utilisateur pour assurer le bon fonctionnement du fichier.**

Selon le niveau de sécurité du poste et/ou du réseau sur lequel le fichier est ouvert, certains messages d'avertissement peuvent apparaître en raison de la présence de macros.

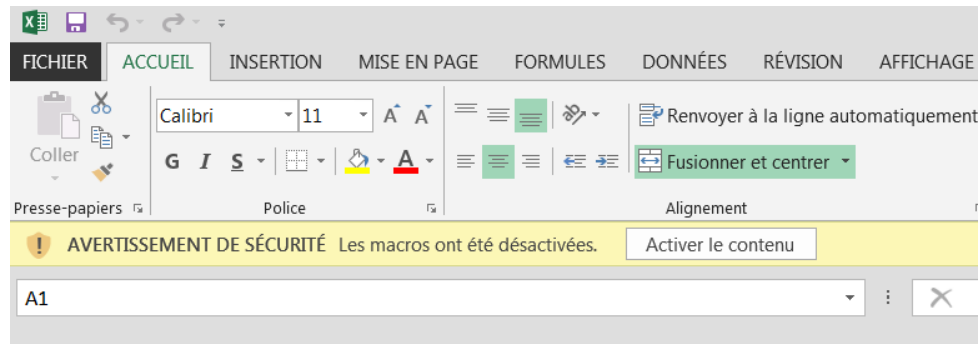
- L'icône représentant le fichier .xlsm aura une apparence différente d'un fichier .xlsx. Un point d'exclamation apparaît près du logo Excel pour signifier la présence d'une ou de plusieurs macros.



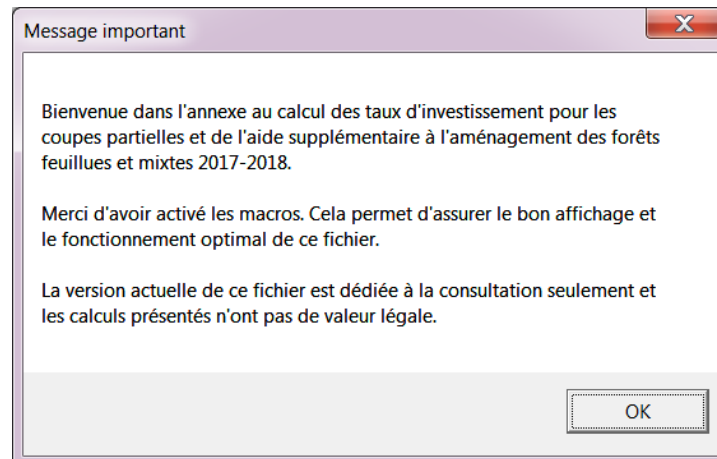
- Après l'ouverture du fichier, un avis de sécurité de Microsoft Excel peut apparaître. L'utilisateur doit cliquer sur le bouton «**Activer les macros**» afin que le classeur puisse réagir de la manière appropriée. Dans le cas contraire, le fonctionnement et l'apparence visuelle du fichier seront impactés de façon importante.



- Une fois le fichier ouvert, un avertissement de sécurité dans le bandeau supérieur de l'application peut apparaître. L'utilisateur doit cliquer sur le bouton «**Activer le contenu**» afin que le classeur puisse réagir de la manière appropriée. Dans le cas contraire, le fonctionnement et l'apparence visuelle du fichier seront impactés de façon importante.



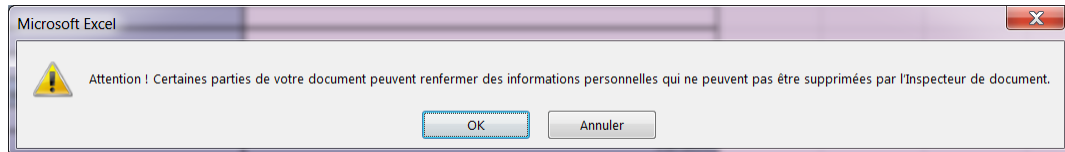
- Une fois que l'utilisateur aura activé le contenu, une boîte de dialogue permet de confirmer que les macros sont bien autorisées et que le fichier fonctionnera correctement.



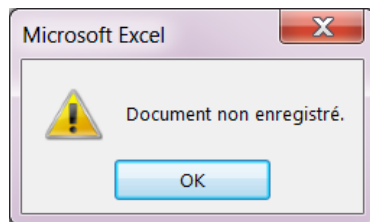
- Lors de l'enregistrement par l'utilisateur, un message peut apparaître au sujet de l'*Inspecteur de document*. L'utilisateur doit cliquer sur «**OK**». Dans le cas contraire, l'enregistrement sera annulé.

Il est toujours possible de récupérer le fichier original sur le site Web du BMMB en suivant ce lien :

<https://bmmب.gov.qc.ca/publications-et-reglements/valeur-des-traitements-sylvicoles/>



Dans l'éventualité où l'option «Annuler» est choisie, un message apparaîtra pour signifier que l'enregistrement a échoué.

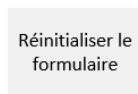


N.B. Il est toutefois possible de changer un paramètre (menu Fichier, Information) afin que ce message ne s'affiche plus. L'utilisateur doit cliquer sur «Autoriser l'enregistrement de ces informations dans le fichier».



❖ **Fonctionnement et affichage dynamique pour les coupes partielles (formules)**

- Afin de déterminer les taux d'investissement pour les coupes partielles, choisir l'onglet «Calcul des taux (formules)».
- Inscrire le code de traitement DICA dans la cellule G9. À partir de ce moment, les formules proposées à la cellule G12 sont celles qui sont admissibles pour le code DICA retenu. Voir également l'onglet «Traitements admissibles».
- Dans l'éventualité où un code DICA n'est pas disponible dans le menu déroulant, il est tout de même possible de le saisir à la cellule G9. L'utilisateur devra toutefois sélectionner la formule à retenir parmi l'ensemble des formules proposées.
- Une fois que la formule à utiliser sera inscrite, l'affichage du formulaire s'adaptera à ce contexte précis d'utilisation et seulement les sections appropriées seront alors affichées.
- Les valeurs particulières liées à la formule et à la prescription devront être saisies et l'utilisateur devra déterminer les majorations et/ou réductions à appliquer au taux d'exécution.
- La mise en page est ajustée pour le format *Legal US* (8½x14) sur une (1) page.
- Les renseignements inscrits en entête correspondent à la version du fichier et à la date de mise à jour. Il est possible d'avoir des renseignements au sujet des changements éventuellement apportés en cours d'année en consultant l'onglet «Versions du fichier».
- Un bouton dans le coin supérieur droit de l'onglet permet d'effacer les valeurs saisies et ainsi de réinitialiser le formulaire.

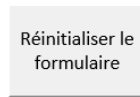


- Afin d'éviter toutes problématiques qui entraîneraient des non-conformités d'affichage, les utilisateurs ne doivent pas accéder ou modifier le code VBA (macros).

❖ **Fonctionnement pour l'aide supplémentaire (Volets I et II)**

- Afin de déterminer l'aide supplémentaire pour l'aménagement des forêts feuillues et mixtes, choisir l'onglet «Aide suppl. (volets I et II)».
- Le fonctionnement de cet onglet est identique à celui employé l'année dernière et l'affichage du formulaire est statique, sans égard aux valeurs saisies par l'utilisateur.

- Un bouton dans le coin supérieur droit de l'onglet permet d'effacer les valeurs saisies et ainsi de réinitialiser le formulaire.



- La mise en page est ajustée pour le format *Legal US* (8½x14) sur une (1) page.